



Paris, le 06 novembre 2014

## DECLARATION PREALABLE à la réunion mensuelle DG/DSC du 06 novembre 2014

Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs,  
Camarades,

Depuis quelques mois, **Force Ouvrière** a renoué avec le dialogue social. Vous vous étiez engagé à reverser les retenues sur salaire suite aux mouvements sociaux du mois de mai 2014. À ce jour, force est de constater que les agents n'ont eu aucun remboursement. Pouvez-vous nous informer sur les suites que vous comptez donner à votre engagement ?

Une fois de plus vous nous réunissez avec un ordre du jour ambitieux qui comme d'habitude ne sera pas tenable.

### **PTETE 2014 VNF - Signature du protocole :**

**Force Ouvrière** vous réaffirme son profond mécontentement quant à votre proposition finale. Il en ressort une profonde désillusion pour un grand nombre de personnel. En effet, l'augmentation qui leur est proposée correspond à 40€ brut annuel soit en tout et pour tout 3,33 € brut mensuel.

Certaines fonctions sont ignorées, notamment la maintenance spécialisée effectuée par des AE/AES/CEE et CEEP, alors que vous-même vous vous targuez de revaloriser ces missions au sein de notre établissement. Vous donnez tout le crédit nécessaire aux sénateurs Grignon et Rome qui dans leur rapport, précise que les agents publics se sentent lésés et mis à l'écart. Il convient de surmonter rapidement ces motifs de friction si l'on veut prétendre vouloir créer une communauté unique et unie de travail.

Pour **Force ouvrière**, il apparaît clairement que par cette proposition vous ne répondez pas aux attentes des agents. La PTETE a été dévoyée de sa définition d'origine. Dès 2007 à la première revalorisation de la PTETE, le ministère la mise en œuvre sur des fondements condamnés par l'ensemble des OS représentatives. A notre sens, il faut revoir en profondeur et sur de nouvelles bases l'application de la PTETE, voir revenir sur les fondements d'origine. Autrement cela va créer de la démotivation chez les personnels.

En conséquence, **Force ouvrière**, ne signera le protocole PTETE 2014 qu'à condition que vous vous engagiez à négocier auprès de notre ministère de tutelle une enveloppe supplémentaire qui permette le déplafonnement à hauteur des DIRE, afin que les négociations ne soient pas bloquées à l'échelle de l'EPA.

**Force ouvrière**, refusera tout déplafonnement sans augmentation de la masse salariale publique correspondante.

## **PROJET STRATEGIQUE de VNF en Point n°2.**

Malgré la création de VNF en 1991, malgré la loi de 2012 et les multiples comparaisons internationales montrant le retard de la France, la position du fluvial dans la décision politique fait qu'il reste un moyen de transport marginal.

Le sous-investissement dans la voie d'eau, le manque de coordination entre les acteurs du réseau fluvial, et donc l'inexistence d'une stratégie globale de développement explique le fait que le transport fluvial de marchandise reste marginal et de plus concentré en région parisienne.

Vous comprendrez M. le Directeur Général que **Force Ouvrière ne peut accepter** l'option proposée sur le réseau secondaire, à savoir une offre de service saisonnière à vocation touristique avec la possibilité de concrétiser des projets de fret si le besoin est avéré économiquement robuste et accessible **sans surcoût pour VNF !**

Qu'entendez-vous par surcoût ? Où situe-t-on les missions de service public de VNF ?

Par cet affichage, vous vous faites le fossoyeur de ce réseau !

Pour **Force Ouvrière**, il est clair que vous proposez ce choix en reprenant les parties les plus **néfastes** des conclusions du rapport sénatorial indiquent que le petit gabarit est plus onéreux de 71 millions €. Pour **Force Ouvrière** ce montant est normal au regard du nombre d'ouvrages sur ces réseaux alors que le rapport ne le signale pas !!!!!

**Force Ouvrière dénonce** les politiques de destruction massives des péniches de gabarit Freycinet menées dans les années 90, ce qui n'a eu pour cause que de créer la désertification du réseau secondaire en matière de fret fluvial. Aujourd'hui, ces décisions pénalisent fortement ce réseau alors que pour autant on constate un regain d'intérêt par les professionnels pour se réapproprier le transport fluvial, notamment sur des liaisons inter-régionales.

Pourtant, vous nous promettiez une nouvelle flotte française avec un nouveau concept de bateau! Qu'en est-il aujourd'hui ?

Monsieur le Directeur Général, **Force Ouvrière** vous réaffirme ce jour, que l'avenir du réseau secondaire passe aussi par le développement du transport de fret et vous demande par conséquent d'y mettre les moyens ! (Vous le savez bien, puisque certaines DT vous l'ont démontré qu'avec à peine plus de personnels, nous pouvons assurer un bon niveau de service à tous les usagers et toute l'année).

Monsieur le Directeur Général, **Force Ouvrière** vous alerte avant que la décision finale soit prise, car elle sera lourde de conséquences pour l'avenir de notre outil de travail qui est la voie d'eau. Vous compromettez gravement ainsi son avenir et l'avenir du transport fluvial pour les générations à venir, en êtes vous bien conscient ?

### **Sur le remisage à domicile véhicule de service :**

Concernant les véhicules de service, **Force Ouvrière** rappelle que se sont des outils de travail indispensables au bon fonctionnement de l'EPA et qu'en limiter l'usage à quelques postes et donc quelques Agents créera d'une part une inégalité de traitement entre les personnels et d'autre part d'inévitables problèmes d'organisation du travail.

Les DSC **Force Ouvrière**